

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire du 12 février 2018, à 19 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble situé au 650, 16^e Avenue, sur les lots portant les numéros 1 247 124 et 2 133 502 du cadastre du Québec.

Cette dérogation a pour effet :

- De permettre des réservoirs d'une capacité supérieure à 946 litres, et ce, bien que le Règlement prévoie que, pour les réservoirs de type extérieur, la capacité maximale est de 946 litres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 25 janvier 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

REQUEST FOR MINOR EXEMPTION

N O T I C E is hereby given that at the regular sitting of February 12, 2018, at 7 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on a request for a minor exemption to By-law number 2710 on zoning, regarding the immovable located at 650, 16^e Avenue, on lots numbers 1 247 124 and 2 133 502 of cadastre du Québec.

This exemption would:

- Allow tanks of a capacity greater than 946 litres, despite the fact that the By-law stipulates a maximum capacity of 946 litres for outdoor tanks.

Any interested person may be heard by borough council during the sitting with regard to this request.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this January 25, 2018.